

FdRs n°27

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007



☆☆

SPECIAL SANS-CULOTTES

LES SOCIÉTÉS POPULAIRES EN ISÈRE

Par Jérôme Croyet
Docteur en histoire

Les sociétés populaires sont des "lieux privilégiés d'acculturation politique, les sociétés révolutionnaires forment très tôt ce vaste laboratoire où s'expérimentent le langage, les pratiques, les représentations de la démocratie directe : l'identification de l'individu au citoyen, l'apprentissage du discours égalitaire, le travail de l'unanimité, le règne de l'opinion"¹. En France comme dans le Dauphiné, "les clubs sont devenus l'emblème du patriotisme, le lieu par excellence où s'affirme et se donne à voir l'adhésion aux décrets de l'Assemblée nationale"².

Les premières sociétés populaires à voir le jour en Dauphiné sont celles de Grenoble et de la Mure. Les premières sociétés fondées le sont aux chef lieux d'arrondissement. Au niveau de l'implantation des sociétés populaires, la présence d'une loge maçonnique est alors primordiale dans les premiers temps de la révolution. En effet, là où se trouvait une loge maçonnique, apparaît assez rapidement une société populaire, comme pour confirmer une habitude sociale, une transmission des mentalités d'un lieu humaniste clos à une assemblée généralement ouverte.

Elles seront en Isère jusqu'à 79, très majoritairement fondées en l'an II (84% d'entre elles). La Drôme est de loin, même au niveau national, le département possédant le plus de sociétés populaires, avec 267 d'entre elles tandis qu'en Hautes Alpes elles ne sont que de 52. L'Isère se caractérise aussi par la présence d'une société de femmes à Grenoble, comme le cas se trouve à Dijon, mais aussi une société de jeune, dans la même ville, comme c'est aussi le cas dans l'Ain à Bâgé. Ces cas sont uniques dans la région.

Les sociétés des Grenoble sont au nombre de trois, celle des Amis de la Constitution, fondée en 1789 et sous l'influence de bourgeois comme l'avocat Servan³, juriste de la génération des encyclopédistes et correspondant de Voltaire et Rousseau, d'Aubert Dubayet et d'Amar. Institution charitable, elle devient au printemps 1790, une société politique affiliée aux Jacobins de Paris. Celle des monarchistes, fondée en 1790, dénommée, société des Amis du peuple et enfin celle en avance pour

son temps, puisque fondée en 1791, des ouvriers peigneurs de chanvre du faubourg Très Cloîtres, connue sous le nom d'Association des Cardinaux ou des Bonnets Rouges, ancêtre des sociétés populaires des sans-culottes qui fleurissent dans le sud ouest en l'an II. Cette société populaire forme une compagnie, appelée compagnie de la mort. Ses membres sont armés de faux, et sont coiffés d'un chapeau dont le bord est retroussés en avant au moyen d'une cocarde portant deux os en croix surmontés d'une tête de mort. Cette compagnie, bien qu'impressionnante, se refusait à tout acte de violence envers les aristocrates et se contentait de manifestations à leurs égards.

La société des Amis de la Constitution de Grenoble possède un large éventail de correspondant dans toute la France. Si la vallée du Rhône est privilégiée, la société grenobloise communique aussi beaucoup, de janvier 1790 à avril 1791, avec le sud ouest et le grand nord. En 1789-90, l'admission à la société des Amis de la Constitution de Grenoble est sélective, la cotisation est plus élevée que le cens électoral. Les réunions se tenant à l'église des Jacobins, sont hebdomadaires. En 1791, cette société qui fait figure de rouage administratif est débordée par celle des Bonnets rouges, qui s'en prend, en 1792, aux aristocrates et aux riches bourgeois de la ville. En septembre 1793, la société populaire de Grenoble se réorganise. Elle change de nom et adopte un nouveau règlement. Il exige désormais des candidats une profession de foi républicaine. Ses objectifs sont aussi revus, maintenir la liberté et l'égalité, propager le patriotisme, inspirer l'amour de la patrie, travailler à l'affermissement de la République et correspondre avec les autres sociétés populaires. Durant ses séances, la salle est aménagée de manière à différencier les catégories : militaires, adhérents, correspondants. Deux commissaires sont chargés de la police. Dès octobre 1793, l'administration du département envoie deux de ses membres aux séances. Le 17 février 1794, un nouveau règlement est adopté, désormais les candidats doivent exposer par écrit les services qu'ils ont rendu à la chose publique. La condamnation des hébertistes, en mars 1794, entraîne une nouvelle réorganisation de la société et l'apparition d'un bataillon de l'Espérance pour enrôler les jeunes. Après la chute de Robespierre, le 21 thermidor an II, la société de Grenoble demande à ses anciens membres, exclus, de venir se justifier. Malgré ses efforts, la société voit rapidement diminuer son prestige.

La société de Romans comprend dans ses membres les plus actifs, en 1791, un ami de Servan, Marc Antoine Jullien, membre de la société des Jacobins de Paris et secrétaire de la société de Romans durant l'été

¹ "Clubs et sociétés populaires" in *Dictionnaire critique de la Révolution Française*. Tome institution et création, page 108.

² Ibid, page 115.

³ Son frère, Joseph, général, devient ministre de la Guerre en 1792.

1791. Jullien, aide commissaire à l'armée des Pyrénées, fréquentera assidûment la société populaire de Toulouse et deviendra, en 1793, l'ombre de Robespierre.

Dans les Hautes Alpes, la création des sociétés populaires est assez tardive. Même si la société populaire de Grenoble correspond avec le maire de Gap et des hommes influents du département, il faut attendre 1792 pour qu'apparaissent les sociétés populaires dans ce département. A Gap, où semblé siéger la 1^{ère} société populaire des Hautes Alpes, la présence de cette dernière ne satisfait pas la gendarmerie alors que le peuple lui est plutôt favorable. Les tensions avec la gendarmerie sont assez vives et le 9 juillet 1792, le commandant de la Gendarmerie s'en prend physiquement au président de la société populaire. A partir de 1793, les sociétés des Amis de la Constitution présentes dans les Hautes Alpes laissent la place aux sociétés à recrutement plus populaire, proche des sociétés de sans-culottes. Les notables de 1789 sont écartés par craintes des sympathies fédéralistes. La société de Gap, déjà inactive, est définitivement supprimée le 6 brumaire an II par le représentant Beauchamp qui en reforme une nouvelle, appelée société républicaine de Gap. C'est durant l'an II, et avec l'aide des représentants du peuple Barras et Fréron, que les sociétés populaires éclosent en Hautes Alpes. On en compte alors 56. Parmi les sociétés des Hautes Alpes, celles de Gap, Embrun, Montdauphin et Briançon ont la particularité de comporter beaucoup de membres issus des régiments en garnison dans ces villes. Mais, si le département semblé assez révolutionnaire, certaines sociétés, comme celle de Briançon, sont, à l'automne 1793, plutôt tiède. Afin de ranimer leur ardeur révolutionnaire, une assemblée de sociétés populaires, une fédération, à lieu à Gap du 11 au 14 novembre 1793 sous la présidence du représentant Beauchamp. A partir d'octobre 1793, les sociétés entreprennent la lutte active contre le reliquat du fédéralisme.

Même si les sociétés populaires⁴ ne sont pas instaurées par le Gouvernement, elles sont rapidement réglementées au niveau national par des lois et des décrets. Ainsi, le 12 mars 1793, la Convention décrète l'envoi du Bulletin de la Convention aux sociétés populaires. Le 13 Juin 1793, la Convention prend un arrêté qui ordonne la mise en liberté des membres des sociétés populaires et comités de surveillance mis en état d'arrestation par les autorités constituées fédéralistes. De plus il stipule que les autorités constituées n'ont pas le droit de troubler les citoyens dans le droit qu'ils ont de se réunir en sociétés populaires. Le 9 Brumaire an II, la Convention prend un décret qui interdit aux femmes de faire partie d'une société populaire et qui déclare les séances de ces dernières publiques.

Une des sociétés populaires les plus actives des Hautes Alpes est celle d'Embrun, nommée, société montagnarde des sans-culottes d'Embrun en l'an II, épurée après juin 1793 par le représentant du peuple Dherbès Latour. Ses "adhérents donnent leur point de vue sur les problèmes les plus divers". La société d'Embrun, comme certaines sociétés des sans-culottes dans l'Ain au même moment, "s'intéresse aux citoyens des campagnes pour les encourager à apporter leur obole à la Sainte Révolution".

Au niveau des sociétés populaires, le Dauphiné est compris dans un grand ensemble Sud Est, caractérisé par une forte concentration sociétaire, dont la Drôme apparaît comme le point d'orgue. Peu de sociétés du Dauphiné sont affiliées aux Jacobins de Paris, seulement 28 sur les 398 que compte la région. Pour les sociétés

iséroises, la présence aux club des Jacobins de Paris de Barnave, qui est l'auteur de son règlement, peut être une raison d'affiliation. Sans doute ont elles adoptée un système d'affiliation cantonal et départemental en usage dans l'Ain voisin. De même, peu de sociétés Dauphinoises sont abonnées à la presse parisienne, la région comptant, il est vrai une presse régionale incarnée par la Vérité du peuple, éditée par la société des Bonnets rouges de Grenoble, le Courrier patriotique de Valence et la Vedette des Alpes à Grenoble. De ce fait, seulement 11 sociétés sont abonnées aux Annales Patriotiques de 1790 à 1793, et 37 au Journal de la Montagne de 1793 à l'an II. Suite à la crise fédéraliste, les sociétés populaires se réorganisent ou sont épurées par les représentants du peuple en mission dont elles deviennent les partenaires politiques privilégiées.

Les sociétés populaires Dauphinoises ne sont pas de grandes communicantes. L'envoi de pétitions à la Convention, comme au Comité de Salut Public est plutôt faible et peut être expliqué par la présence quasiment permanente de représentants du peuple dans la région. L'usage des pétitions est surtout utilisé lors de la condamnation de Danton, le 16 germinal an II alors qu'il ne l'est presque pas au 9 thermidor, après la chute de Robespierre sauf dans l'Isère.

L'activisme sociétaire du Dauphiné est caractérisé, en l'an II, en Drôme et dans les Hautes Alpes, par des fédérations de sociétés populaires. Ce phénomène des congrès, typiquement dauphinois, apparaît dès le 3 mars 1791, à Valence, où 22 sociétés de 3 départements se réunissent. Mais c'est avec la fédération des 7 au 9 septembre 1793, à Valence, que le mouvement connaît son apogée. Lors de ces fédérations, les sociétés populaires déclarent leurs attachements à leurs valeurs, "*exterminer tous les genres de tyrannie,...combattre à outrance les royalistes, les fédéralistes, les modérés et tous les brigands ennemis de notre liberté*"⁵.

**CORRESPONDANCE DU DEPUTE
MERLINO AVEC BLANC-DESISSLES,
SANS CULOTTE, OFFICIER MUNICIPAL PUIS
MAIRE DE BOURG⁶,
CONSERVÉE À L'INSTITUT DE FRANCE - 1
Par Norbert Guillot**

Paris le 16 septembre 1793 l'an 2e de la Rép fse une et indivisible

Une commission de quelques jours a la quelle j'ai ete envoyé du coté de la Normandie m'a empeché de répondre a votre lettre du 4 de ce mois j'y repond par la presente ainsy qu'a celle que vous m'avez ecrit le 8 et que j'ai trouvé a mon retour ;

Je me felicite avec vous de la réunion en société des sans culotte de votre ville, cet etablissement fera un bon effet ne vous decouragez point et soié sur qu'un vrai republicain vaut a lui seul plus de 25 laches aristocrates qui n'aiant d'autres armes que la perfidie et la trahison, ne se montrent a découvert que quand ils se croient 100 contre 1 ; Vous avez bien raison de vous meffier et de refuser la reunion hypocrite qu'ils vous proposent, rappelez vous de celle qu'ils firent en février dernier, ce sont toujours les mêmes principes de perfidie qui les font agir, ils voudroient encore sous votre manteau, éloigner d'eux l'indignation du

⁵ Adresse des membres des sociétés populaires du département des Hautes Alpes et autres départements environnants, réunis à Gap, an II. A.D. Hautes Alpes, L 1512.

⁶ Voir le dictionnaire des révolutionnaires de Bourg <http://assosehri.fr/lesrevolutionnai/bourg.pdf>

⁴ Dans l'Ain, le terme de club n'est jamais employé.

peuple, qu'ils ont si bien mérité, et travailler pour l'égarer de nouveau, votre institution ne doit être que pour les empêcher, en les agréant à vous, vous manquerez donc votre but;

Ne pouvant le faire moi-même j'ai remis à Amar, la lettre de votre société pour celle des jacobins, je le verrai dans la journée pour savoir s'il s'est acquitté de la commission ; J'ai lu avec plaisir, et remis à mes collègues votre adresse à la Convention, elle est dans les bons principes allez toujours de même et vous vaincrez aisément tous les obstacles inséparable d'une grande Révolution ;

Comme je crois vous l'avoir marqué, j'ai deviné juste ; Houchard a complètement battu les orgueilleux anglais ; Vous en connaissez les détails, ainsi je me dispense de vous les marquer mais ce que je puis encore vous dire c'est que Menin (?) ne sera pas son dernier succès ;

Nos affaires n'ont pas aussi bien réussi du côté de Cambrai et de Maubeuge, je ne sais pas trop si Hilaire est sans reproche, l'avenir nous l'apprendra mais n'importe il faut des échecs pour raviver le courage que la continuité des victoires, jamais (?) ércée d'ordinaire celles de la Vendée vont bien et le malheureux pais ; ou le soleil de la liberté se lève si mal depuis quelque temps sera bientôt réduit, il en faut attendre autant de la sodomie lyonnaise ainsi que de l'infame Toulon ;

Les aristocrates voyant que nous travaillons sérieusement à leur destruction sont bien inquiets, nous les recuirons n'en doutez pas ; ainsi, Mon cher ami, il ne faut plus dire ça ira mais crier bien fort cela va ;

L'on m'a dit à mon arrivée que Desisle et Convert étoient partis hier au soir, ainsi vous les reverrez bientôt, que votre société profite de leur retour pour aiguillonner la municipalité et la faire aller dans le sens révolutionnaire, faites moi le plaisir de dire au premier que l'adjoint Gauthier m'a marqué qu'il trouvoit sa réclamation fondée et qu'il alloit prendre les mesures pour qu'il fut promptement païé des 5598 L 16 s qui lui sont dues ;

Je suis bien sensible au souvenir de la patriote Merle de patriote à patriote il n'y a que la main ainsi c'est vous que je charge de lui donner pour moi l'accolade republicaine ;

Je vous salue fraternellement, ainsi que tout vos braves coopérateurs

Merlino

Je prendrai les renseignements nécessaires pour le buste de Le Pelletier que vous avez demandé je vous en rendrai compte en attendant marquez moi si vous voulez celui de Marat, ce sera une économie sur les frais de voiture ; L'on débite en ce moment la prise du fort du Hell (?) et que Perpignan est cerné ;

Par une lettre de l'étranger que je recois d'une personne sûre et bien patriote, l'on me marque que la fermeté et les grandes mesures de la Convention disposant le respect des suisses en notre faveur ; que les troubles et la zizanie regnent entre les prussiens et les autrichiens au plus haut point, que le Roi de Prusse s'intimide à l'attitude fière et imposante que nous prenons et qu'il pense très sérieusement à se séparer de la grande coalition ; quand à moi cela ne me surprend pas, s'il lui reste un peu de la sagesse de son prédécesseur, il doit prendre le parti plutôt que plustard

Paris le 14 brumaire l'an 2e de la Rép fse une et indivisible

J'ai reçu, et répond, Mon cher Desisle, à ta lettre du 7 (28 octobre 1793) de ce mois ;

Je me félicite avec toi du bon ordre des choses qui règne dans votre ville et qu'enfin les bons les vrais principes y sont professés, je ne doute pas que ceux qui se trouvent actuellement à la tête des affaires politiques, ne rendissent inutile la venue de nos collègues, ainsi il faut continuer

mais aussi prendre garde dans les arrestations de ne pas être la dupe du faux zèle des uns, de la malice et de l'ambition des autres, la justice est la campagne de la justice sévérité, autrement comme cela est déjà arrivé, beaucoup de patriotes se trouveront les victimes de fausses dénonciations, à Trevoux l'on a arrêté Peté⁷, à Belley Labatie⁸ et Verney⁹, Buyet¹⁰ à Bourg, se sont cependant tous ceux que j'ai vu pendant toute la Révolution marcher d'un pas franc, ferme, assuré et en vrai patriote, d'où cela peut-il donc venir, si ce n'est que ceux qui ont fait arrêter ont été trompés par des dénonciateurs égarés par un zèle mal réglé ou par des méchants ou des ambitieux, il ne faut pas s'y tromper, Mon cher Desisle, de ces derniers il y en a malheureusement que trop, dans les temps de révolution surtout, il faut donc y apporter une grande attention pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir commis des injustices envers les patriotes et pour peu qu'on le veuille, il est bien facile de ne pas se laisser tromper ;

J'ai fait part à Gauthier de la partie de ta lettre qui le concerne, c'est à lui à profiter de l'avis, il n'est pas mauvais ;

Je prendrai les différents journaux que tu me demandes, j'aurai également soin de te pourvoir des ouvrages essentiels qui paraîtront ;

Tu peux assurer le brave Chaigneau¹¹ que je ne l'oublie pas je taterai le maire si c'est possible de lui faire obtenir la nouvelle place qu'il désire mais je crois que c'est trop tard ;

Les affaires de la liberté et de l'égalité vont toujours de mieux en mieux, de toutes parts l'esprit public se montre à toute hauteur, je désirerai bien pouvoir t'en dire autant de nos armées, je ne sais pas quelle fatalité, trahison ou ineptie, nous avons été obligé d'abandonner Menix (?) et laisse égorger notre garnison à Marchieuner (?) et pour quoi nous avons été battu à Laval, tout cela me passe, mais tout cela ne fait rien, malgré les traîtres et les bêtes, la liberté qui n'est n'y l'un ni l'autre saura remédier à tout triomphera de tout ;

Dit à la cne Merle que trop pressé aujourd'hui je ne puis lui répondre, que ce sera par le courrier prochain ;

J'attends les détails de votre fils et le diplôme que tu me promets ;

Je t'embrasse ainsi que tout nos braves tout à toi

Merlino

Je n'ai écrit pas aujourd'hui à Blanc¹² je te fais passer les bulletins pour la société

Un mot pour toi citoyenne Desisle, le sans culotte fictif est on ne peut plus sensible au souvenir que la sans culotte de nécessité veut bien avoir de lui

Je recois ton embrassade avec plaisir et te la renvoie avec reconnaissance, l'éloignement de 100 lieues empêche nécessairement toutes conditions ; je te salue

Merlino

Paris le 21 brumaire l'an 2e de la Rép fse une et indivisible

Il y a pour toi aujourd'hui, Mon cher Desisle, qu'un petit mot, mais bien bon, les faiseurs de bon dieu n'existent plus,

⁷ Peté Jean-Baptiste : nommé officier de police de sûreté auprès de l'armée des Alpes an II .

⁸ La Batie Pierre-Marie, président du directoire du district de Belley.

⁹ Aurait couché par écrit son témoignage mais le répertoire page 85, ne donne pas de références cf cependant Plagne Henri, *la Révolution dans l'Ain, essai d'historiographie* dans *Images et héritages de la Révolution dans l'Ain*, Bourg, 1989

¹⁰ Buyet Pierre-Antoine, procureur au bailliage présidial, procureur-syndic du district de Bourg, 1790-an II

¹¹ Chaigneau Pierre, accusé lors de la réaction thermidorienne 4 L 67, 1^{er} pluviôse an II-3^{ème} jour complémentaire an III

¹² Blanc Claude, avocat, procureur syndic du district de Trévoux.

mais il y a encore bien de bonnes gens qui y croient, il faut donc les éclairer et les mettre à hauteur des esprits des braves parisiens, c'est aux autorités constituées à propager les bons les vrais principes par des proclamations vigoureuses, c'est aux sans culottes en société à les aider de toutes leurs forces, ainsi donc du courage poussons vivement à la roue pendant que la voiture est en mouvement ça va et cela tiendra ;
Merlino

Paris le 12 frimaire l'an 2e de la République une et indivisible

Je recois, Mon cher Desisles, ta lettre du 4 (24 novembre 1793), mon ami Blanc arrivé depuis quatre jours m'avait déjà procuré le plaisir d'avoir de tes nouvelles ;

Ayant été ad hoc dans le district de Belley, je m'attendais à des éclaircissements sur l'affaire, peut-être plus sérieuse que tu le penses, qui agite le district, et cependant tu m'en donne aucune, je sais comme toi que partout la masse des patriotes est bonne, mais je sais aussi que partout il y a des intrigants et des fripons qui m'assurent de leur bonne foi pour les égarer, précisément en exagérant leur patriotisme, l'affaire de Belley pourrait bien être de ce genre ; fais y attention il y a un projet d'armes Rome contre Rome, de diviser les patriotes garde nous bien de donner dans ce godan (?) ;

Nous avons eu avant hier une assemblée pour l'affaire de Belley où ont assisté deux députés de la municipalité réinstallée, Charcot et Roux, nous n'avons rien décidé parcequ'il paraît de plus en plus qu'elle est intimement liée à celle du scelerat Vettard Piot¹³ et comme la procédure n'est pas arrivée il la faut attendre, pendant ce temps les parties contradictoires feront des mémoires, de votre côté ne vous pressez pas trop de décider sur une affaire qui

merite autant d'être approfondie, et qui peut être pourra pour la cause générale, nous donner des éclaircissements utiles ;

Tu me dis que Budget n'est pas arrêtée, cependant il l'est, je te cache pas que je n'y comprend plus rien, après l'arrestation de ce brave homme, qui devait (??), Desisles, mon ami, crois le bien, le règne des intrigants, des masques, des jaloux des haineux et des ambitieux n'est pas encore passé fais y attention et que les patriotes ne se mangent pas entre eux, ce serait par trop faire rire les aristocrates et les méchants, ne leur donne pas le triomphe car ce serait perdre la liberté pour laquelle nous avons fait de si beaux, de si généreux efforts ;

L'affaire des prêtres va bien partout, mais ne presse pas trop la mesure crainte de rompre la corde, pour ce mouvement point de violence, point de force, avec le raisonnement et la persuasion vous viendrez à bout de tout, en sens contraire vous pourriez détruire la plus belle opération de la Révolution et celle qui l'honorera le plus ;

Tu vas bien vite en Angleterre, sans te ressouvenir qu'il n'y a point de pont pour traverser, un peu de patience et tu sers satisfait ;

J'ai écrit à l'avoué de Guillon, lorsque je saurais quelque chose de possible je t'en ferai part

Je verrai avec Jagot ce qu'il convient de faire pour l'argent et l'argenterie dont tu me parles, ainsi que pour un objet du même genre dont me parle le cons Leyman ;

Nous n'avons rien d'intéressant pour le moment, si avant le départ du courrier il survenait quelque bonne nouvelle, je t'en ferois part par por... (?)

Mes amitiés à tous nos braves sans culottes de l'un et l'autre genre ;

Je t'embrasse
Merlino.

A SUIVRE

¹³ Vettard-Piot Jean-Baptiste, accusé (discours et factum : « *exposé de la conduite du citoyen Vettard-Piot, procureur syndic du district de Belley et des faits qui ont occasionnés un mandat d'arrêt contre lui* », 8 juin 1793, AD01, bibli. D 339/6. Procureur-syndic nommé provisoirement en novembre 1792.

La Société d'Etudes Historiques Révolutionnaires et Impériales est une association loi 1901 qui a pour but la promotion, la valorisation, l'étude de l'histoire de la période 1784 à 1817, en France et en Europe.

Nos moyens d'actions sont :

des études scientifiques

des articles historiques et des conférences

la mise en valeur du patrimoine et sa conservation

la participation à des commémorations historiques et uniformologiques

la réalisation et la vente de supports (archives numérisées, cartes, gravures, livres ...)

l'aide, le conseil et le mécénat dans l'entretien, l'archivage et la conservation de documents écrits ou imprimés.

Pour réaliser ses missions, S.E.H.R.I. bénéficie du soutien et de l'aide d'universitaires, de chercheurs, d'historiens, de professeurs, d'archivistes, de généalogistes, d'uniformologues et d'experts diplômés ou reconnus.

Une partie de ce collège de spécialistes est regroupé au sein du Comité de Recherche de l'association qui a, entre autre, la charge du choix de la documentation numérisée mais aussi l'aide aux étudiants, chercheurs ou érudits.

Ce centre virtuel possède et met à disposition, réservée strictement à l'usage privé suivant la loi du 11 mars 1957, sa banque de données composées de plusieurs milliers d'images numérisées par nos soins à 300 dpi, disponibles en reproduction.

Retrouvez la documentation de la SEHRI gratuitement en ligne sur les sociétés populaires

<https://clubscomites-sehri.jimdofree.com/>

Retrouvez le dictionnaire des révolutionnaires de l'Ain en ligne

<http://assosehri.fr/dictionnaires-biographiques-des-revolutionnaires-de-lain-par-commune.html>